



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Flexibilite-et-securite>

BIEN (Basic Income European Network)

Flexibilité et sécurité

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1987 - N° 855 - avril 1987 -

Date de mise en ligne : mardi 21 juillet 2009

Date de parution : avril 1987

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

La Revue Internationale du Travail donnait dans son numéro de janvier-février 1986 le texte d'une communication faite lors d'une conférence sur le revenu de base de le marché du travail, qui s'est tenue à Londres en juin 1985 : "Imbriquer la flexibilité dans l'utilisation de la main-d'oeuvre et sécurité pour vaincre le chômage au Royaume-Uni ?". L'auteur, Guy Standing, l'a communiqué au colloque de Louvain-la-Neuve de Septembre 1986 ; en voici l'analyse :

L'IDEE DE BASE

L'idée de base est que, la situation étant ce qu'elle est, "il convient d'encourager une utilisation de plus en plus souple de la main-d'oeuvre par des moyens qui, loin de nuire à la sécurité du revenu personnel, l'accroissent".

L'auteur part d'une série de constatations :

- a) l'excédent de main-d'oeuvre est structurel et le chômage par conséquent chronique.
- b) le travail à temps partiel est en constant progrès.
- c) il existe une tendance croissante à s'écarter de la norme de l'emploi à plein temps. La soustraction se développe en effet de plus en plus, court-circuitant les accords passés entre partenaires sociaux. La main-d'oeuvre se fragmente en un noyau de salariés hautement qualifiés ayant un emploi stable et un revenu protégé et, en périphérie, une masse croissante de travailleurs dont l'emploi dépend de plus en plus des aléas du marché.
- d) les chefs d'entreprise souhaitent plus de flexibilité dans l'emploi afin de mieux pouvoir faire face à la concurrence ce qui, selon eux, contribuerait à diminuer le taux de chômage.
- e) le déclin de la famille nucléaire rend un système de sécurité sociale basé sur la cellule familiale de moins en moins adapté aux besoins réels de la population.
- f) par souci d'échapper au fisc, aux frais généraux ou à la perte de prestations servies par l'Etat, le travail au noir progresse.

Tous ces changements ont pour conséquence que la souplesse croissante dans l'utilisation de la main-d'oeuvre contribue à un chômage élevé et à la marginalisation de larges secteurs de la population et que, d'autre part, "le système de la sécurité sociale a dû être largi de brio et de broc par les gouvernements successifs".

Guy Standing voit justement dans l'instauration d'un revenu de base garanti la possibilité de réaliser une flexibilité accrue de l'embauche tout en augmentant la sécurité individuelle et il montre que, du même coup, on établirait plus d'équité entre le petit noyau de salariés privilégiés et la périphérie du monde du travail.

LES OBJECTIONS

Trois objections sont communément soulevées contre l'idée d'un dividende social

- a) le système serait trop onéreux. Mais l'auteur fait remarquer qu'en Grande-Bretagne, 40 % des ménages situés au bas de l'échelle comptent sur des transferts de l'Etat pour assurer plus de la moitié de leur revenu. De plus, diverses estimations donnent à penser que, si tous les ayants-droits demandaient les prestations, il en coûterait 1 milliard de livres sterling de plus par an.

Enfin, sachant que le taux d'imposition dans ce pays est actuellement de $\pm 40\%$, on pourrait raisonnablement accepter que les revenus qui atteignent 4 fois la moyenne soient imposés à 60 (voir l'encadré ci-après sur le projet alternatif établi pour le Danemark).

- b) le revenu de base garantirait au travail et à l'épargne. Il a été constaté, au contraire, que c'est

le système actuel qui encourage l'inactivité économique (voir ci-dessus f).
c) selon la troisième objection, le revenu de base garanti rognerait le salaire minimal et supprimerait le lien qui existe entre la rémunération et les moyens d'existence. Mais la sécurité sociale et les diverses prestations ont déjà entamé ce lien. De plus, avec un revenu de base garanti, les femmes mariées en particulier seraient moins portées à travailler à temps partiel pour un maigre salaire.

UNE NOUVELLE FAÇON DE VIVRE

Guy Standing voit dans l'instauration d'un revenu de base plusieurs effets bénéfiques. Il faciliterait la flexibilité de la main-d'oeuvre. Le chômage serait perçu de façon radicalement différente "et ne représenterait plus les mêmes stigmates". "On échapperait à la situation actuelle qui veut, à ironie ! que les chômeurs ne réçoivent de prestations que s'ils restent oisifs". Il supprimerait la nécessité, pour avoir droit aux prestations, de fournir la preuve du besoin, ce qui supprime déjà toute envie de travailler. Il laisserait aux travailleurs d'un certain âge toute latitude pour décider eux-mêmes s'ils désirent continuer à travailler et à quel point. Il inciterait plus d'hommes à se contenter d'un emploi partiel et à plus collaborer aux travaux du ménage. Il inciterait à la recherche d'emploi puisque l'embauche ne mettrait plus les prestations reçues en danger. Le travail au noir diminuerait, et donc aussi une forme de fraude fiscale. La dégradation sociale et morale du chômeur disparaîtrait. Enfin, conséquence capitale, il permettrait la disparition des "emplois bidons". On sait en effet que, pour influencer les statistiques officielles sur le chômage, les pouvoirs publics créent des emplois factices ou favorisent leur création. Ces emplois sont presque toujours non productifs, mal payés, démoralisants et souvent même plus aliénants que le chômage lui-même. Ils engendrent le découragement et une mentalité d'assisté et de plus, ils constituent une entrave puissante à la nécessaire flexibilité. Le revenu de base garanti donnerait le choix entre la participation de plein gré ou l'abstention. Dans les deux cas, le moral de la population serait préservé, ce qui est un garant certain pour une productivité de qualité et indirectement, un stimulant pour la pratique du bricolage non rémunéré. Celui-ci, à son tour, contribuerait à la flexibilité de l'emploi et au déplacement structurel de la demande des consommateurs.

Le chômage chronique et d'autres formes d'excédents de main-d'oeuvre exigent de nouveaux remèdes. Si l'on veut donner au travail plus de souplesse, d'efficacité et d'acquiescement tout en augmentant la sécurité des travailleurs, le revenu de base garanti peut représenter une solution valable.

Et l'auteur conclure : "Un régime de dividende social pourrait fort bien ouvrir de nouvelles perspectives de vie sociale. Dans le sillage de l'expérience monétariste, la culture et un certain sens de l'avenir sont en train de refaire surface".